

# CHALON D'ÎLE EN QUAI



## Chalon sur Saône

Dimanche 23 juin 2019

En « Cœur » de Ville

CN CHALON, 40 Rue d'Amsterdam, 71100 Chalon sur Saône  
☎ 03.85.41.40.69 / 💻 [cercle-nautique-chalonnais@orange.fr](mailto:cercle-nautique-chalonnais@orange.fr)

Contact : Luc BOURIEZ - ☎ 06.46.53.36.62 / 💻 [bouriezluc@gmail.com](mailto:bouriezluc@gmail.com)

## Déroulé

12 h 30 / 14 h 20	Accueil, contrôle et marquage Siège du club, rue d'Amsterdam, 71100 Chalon sur Saône
14 h 40	Briefing de course Place du port Villiers, 71100 Chalon sur Saône
15 h 00	Départ Place du port Villiers, 71100 Chalon sur Saône
17 h 00	Fermeture du site. Réouverture du chenal à la navigation. Les nageurs n'ayant pas terminé l'épreuve seront stoppés.

## Épreuve

### Chalon d'île en quai

3 000 mètres

Réservé licenciés FFN, FFTri, FFESSM

Distribution du Pack et Marquage : 14h00, rassemblement & Réunion Technique : 15h15, départ : 15h30

**17h30 : Podium des 2 500 et 5 000 mètres**

## Épreuve N°4

# Chalon d'île en quai

**3 000 mètres**

*Réservé licenciés FFN, FFTri, FFESSM*

- RDV 1: Siège du club, Espace Nautique du Grand Chalon, rue d'Amsterdam, 71100 Chalon sur Saône
- Marquage : 12 h 30 à 14 h 30
- RDV 2 : Place du port VILLIERS, 71100 Chalon sur Saône
- Rassemblement & Réunion Technique : 15 h 50
- Départ : 15 h 10

3 000 mètres à la nage, selon le règlement FFN régissant la nage en eau libre.

Cette épreuve est ouverte à tous, licenciés ou non.

#### Licenciés :

FFN, FINA, FFHANDI, FFTRI, FFESSM

Licenciés FFN/FINA/FFHANDI : 15€  
Licenciés FFTRI/FFESSM : 20 €  
Non licenciés : 25 €

#### Inscriptions

Via l'interface [www.ffneaulibre.fr/](http://www.ffneaulibre.fr/)

Au siège du club, avant 14h15 avec majoration de tarif de 10 €.

#### Conditions applicables aux nageurs non licenciés :

- Présenter un Certificat Médical de non contre- indication de la pratique de la natation ou certifier sur l'honneur être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation en compétition, datant de moins de 3 mois le jour de la compétition. Le participant s'engage à le fournir à l'organisateur à sa demande le jour de la compétition.
- D'une autorisation parentale pour les mineurs.
- Le nageur souscrit une licence à la Fédération Française de Natation. Cette licence FFN eau libre (dont le coût de 10€ est déjà inclus dans les droits d'inscriptions de l'épreuve) lui ouvre les droits de s'engager, sur toutes les épreuves ultérieures d'eau libre déclarées sur le site [www.ffneaulibre.fr/](http://www.ffneaulibre.fr/), en tant que licencié FFN.

#### Podiums Dames et Messieurs

Les 3 premiers par catégorie d'âge FFN sont récompensés par des médailles et tee shirt de l'évènement.

Un diplôme est envoyé aux participants qui en font la demande à l'arrivée de la course.

#### Combinaisons :

Entre 16°C et 17,9°C : Néoprènes ou de polyuréthanes et bonnet obligatoires

Entre 18°C et 19,9°C : Néoprènes ou de polyuréthanes optionnelles

Plus de 20°C : Néoprènes ou de polyuréthanes interdites

#### Délai de course

Pour des raisons de sécurité et d'organisation, les nageurs qui n'auront pas franchi la ligne d'arrivée 1 heure après l'arrivée du premier concurrent du même sexe, seront retirés de la course et non classés. Ce délai maximum est fixé à 17h00, heure de libération du chenal à la navigation. Ils devront monter sur un bateau à la première demande du juge arbitre ou des organisateurs.

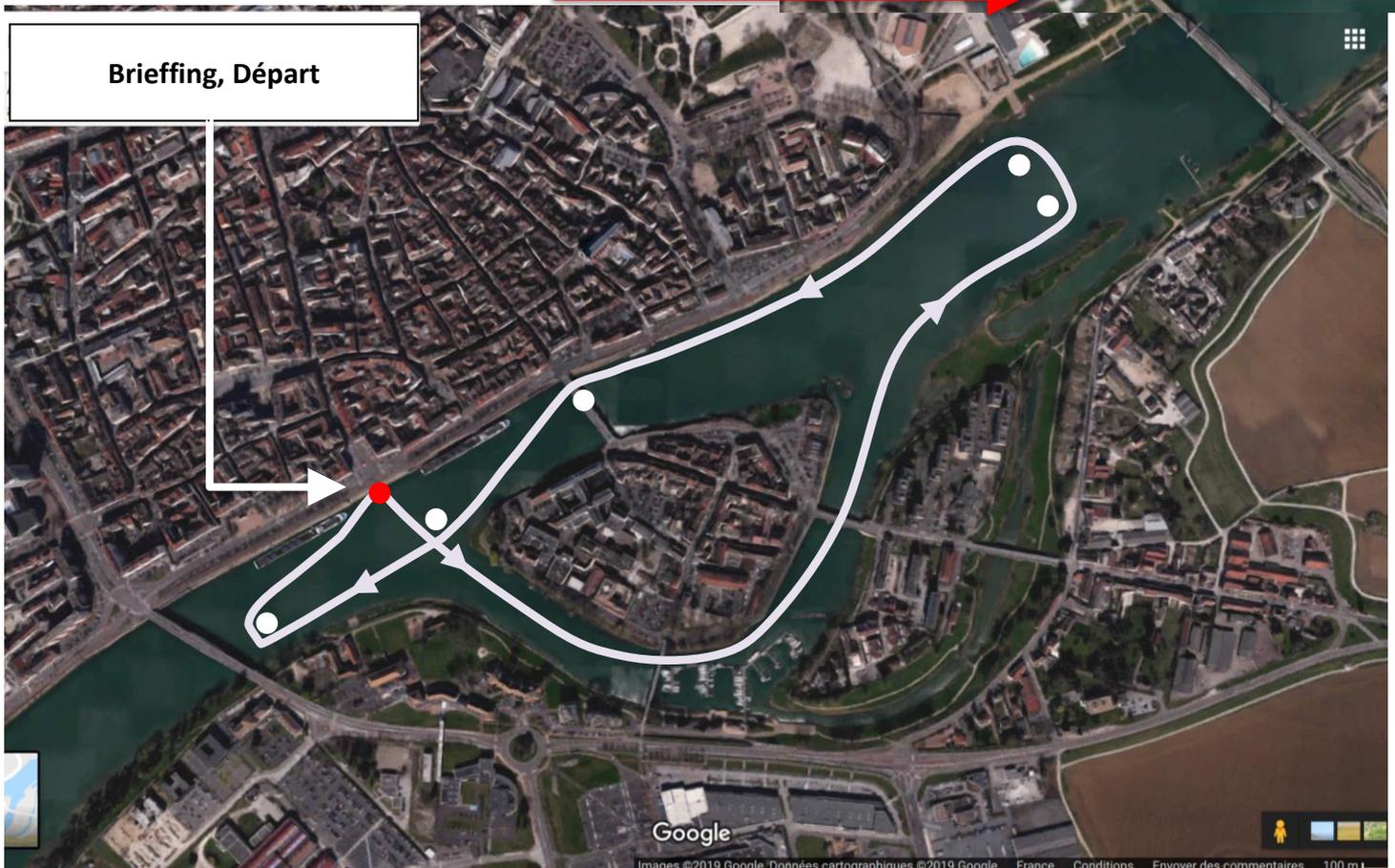
Voir descriptif visuel de l'épreuve sur la page suivante.

# Descriptif Visuel de l'épreuve N°3 3 000 mètres Chalon d'île en quai

Présentation, marquage



Briefing, Départ



## REGLEMENT

Le règlement fédéral natation eau libre est utilisé en référence

1. Le comité organisateur se réserve le droit de régler, sans appel, avec le juge Arbitre, tous les litiges, de limiter les inscriptions pour raisons de sécurité, de modifier les parcours, les horaires en cas de mauvais temps, voire même d'annuler l'épreuve si les conditions météorologiques s'avéraient trop mauvaises (température de l'eau, vent, orage) sans qu'aucun dédommagement ne puisse être demandé par les concurrents.
2. Le Président du CN CHALON, et/ou le juge arbitre peuvent prendre toute décision, non expressément prévue au présent règlement, il peut notamment :
  - Refuser toute inscription qu'il jugera non-conforme,
  - S'opposer au départ de tout concurrent n'étant pas manifestement en état physique d'effectuer la course,
  - Arrêter tout concurrent qu'il jugera incapable de poursuivre la course,
  - Disqualifier et sortir de l'eau les concurrents ayant eu des gestes ou comportements dangereux ou anti-sportif.
3. L'organisateur se réserve la possibilité de modifier le présent règlement si la législation ou le principe de précaution et de sécurité l'imposait.
4. Il n'est pas admis de cumul des épreuves.
5. Les catégories d'âge sont celles reconnues par la Fédération Française de Natation.
6. Le temps de parcours affiché sur la zone d'arrivée est donné à titre informatif. Seul le temps du chronométrage officiel sera pris en compte.
7. Le port du bonnet fourni par l'organisation est obligatoire pendant la course.

### Les INSCRIPTIONS et DROITS D'ENGAGEMENT :

- **Les inscriptions Individuelles :**
  - Principalement via la plateforme [www.ffneaulibre.fr](http://www.ffneaulibre.fr)
  - Au local du CN CHALON, 40 rue d'AMSTERDAM à Chalon
  - Par mail à [cercle-nautique-chalonnais@orange.fr](mailto:cercle-nautique-chalonnais@orange.fr)

Aucune inscription ne sera prise par téléphone

Selon la course il est impératif de joindre les documents nécessaires :

- Copie de la licence de la saison en cours,
- Certificat Médical de non contre- indication de la pratique de la natation de moins d'1 an,

L'Inscription sera possible sur place le jour même avec une majoration de 10 €.

### Le MARQUAGE

Un numéro d'engagement sera attribué à chaque participant

Les numéros seront marqués sur l'EPAULE et la MAIN (ou le BRAS) gauches des nageurs au moment de l'appel de chaque épreuve sur chaque site de départ.

Un bonnet d'une couleur spécifique à chaque course sera donné à chaque participant

### Le DEPART

Les nageurs pourront utiliser les vestiaires collectifs mis à leur disposition à la Base Nautique Adrien Hardy, la responsabilité des organisateurs ne saura être engagée en aucune manière. Les vestiaires servant uniquement de lieu pour se déshabiller.

Les nageurs devront impérativement être présents à la Réunion Technique avant le départ de leur épreuve.

Les départs seront donnés par le juge arbitre dans l'eau, en ligne, à l'endroit indiqué par le directeur de course de manière visible et auditive et sans aucune possibilité de faux départs. Toute tentative de faux départs entraînera la disqualification du nageur. La ligne de départ est matérialisée par deux bouées ou une corde. Les nageurs ne devront entrer dans l'eau que sur injonction du directeur de course.

### La COURSE

Les nageurs ne devront pas se gêner. Toute obstruction ou brutalité entraînera la disqualification du nageur. Les nageurs suivront la barque pilote signalée par un drapeau jaune ou gyrophare qui leur indiquera le meilleur parcours.

L'arrivée se fera à proximité des pontons de l'aviron. Les nageurs devront impérativement toucher la bannière d'Arrivée avec le bras, passant devant le juge à l'arrivée en place.

### La SECURITE SUR L'EAU

La surveillance et la sécurité des courses seront assurées comme suit :

- KAYAKS,
- BATEAUX A MOTEUR porteurs d'un fanion de couleur selon le positionnement.
- PROTECTION CIVILE, pour la sécurité et le secours.



- D'autres clubs aquatiques peuvent être associés à la sécurité.

**IMPORTANT :** Tout autre barque ou bateau d'accompagnement devront se tenir en dehors des parcours et obéir strictement aux injonctions des bateaux officiels. L'itinéraire de la traversée étant strictement réservé à la manifestation, à l'exclusion des autres embarcations.

Tout nageur qui voudra ou aura besoin d'aide fera signe en levant le bras, l'embarcation la plus proche se portera au plus vite à son secours. Un nageur qui aura pris place dans une embarcation, ou qui aura pris appui sur une embarcation même pour une durée minimale, sera considéré comme ayant abandonné et ne pourra reprendre la course.

#### **PARCOURS**

Les concurrents doivent respecter le plan de parcours, ainsi que les passages obligatoires matérialisés sur l'eau.

#### **CATEGORIES D'AGE**

- Les jeunes : filles et garçons 11 à 13 ans
- Les juniors :
  - Juniors 1 filles et garçons 14 à 15 ans
  - Juniors 2 filles et garçons 16 à 17 ans
  - Juniors 3 filles et garçons 18 à 19 ans
- Les seniors 20 ans et plus

#### **CLASSEMENT - PODIUMS**

Voir le règlement de chaque course.

#### **DROIT D'IMAGE et ACCEPTATION DU REGLEMENT**

Par sa participation à l'une des épreuves, chaque concurrent autorise expressément l'organisation (ou ses ayants-droit) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de l'événement en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, , par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

La participation à l'une des épreuves de CHALON, d'ÎLE EN QUAI à la nage implique l'acceptation expresse et sans réserve par chaque participant, ou par son représentant légal s'il est mineur, du présent règlement.

#### **EFFETS PERSONNELS**

Un emplacement à proximité de la zone de départ accueille les effets personnels des nageurs pendant leur course. Bien que cette zone soit positionnée à proximité des bénévoles du club sans que ceci ne constitue un gardiennage. Les participants sont donc invités à ne pas déposer en cet endroit d'objets de valeur.

Le comité d'organisation